

Concevoir et animer une visite guidée

Par Virginie Morgant Le Diffon de Mille et un lieux

Plan

- 1- Rechercher et se documenter
- 2- Poser le cadre
- 3- Construire la visite
- 4- Organiser et communiquer
- 5- Animer la visite
- 6- Différentes formes de visites guidées

La visite guidée : un outil de **médiation orale et directe**.

Une **visite guidée** est une visite effectuée sous la **conduite d'un guide** (médiateur) qui **accompagne les participants** tout au long de la visite et satisfait à leur curiosité.

Une visite guidée : tout un art !

L'art :

- de transmettre et mettre en forme des connaissances, des contenus, une passion.
- d'amener les visiteurs à observer, lire le patrimoine, l'apprécier, se questionner...

Les sens en éveil : la vue et l'ouïe.

Le contenu et la forme

- Le contenu est la base de toute visite.
Ce sont les connaissances que l'on possède, que l'on doit acquérir ou compléter.
- La forme est la manière par laquelle ce contenu va être transmis aux publics.

1- Rechercher et se documenter

Observation

- Pour amener les visiteurs à observer, l'accompagner dans la lecture des lieux et des œuvres, il faut soit même se mettre dans cette position d'observateur, comme si vous découvriez le site, le monument pour la première fois.
- L'observation permet de voir, d'identifier et de déduire.
- Commencer par faire le tour de l'édifice en portant une attention particulière.

Pour exemples :

- Différence d'appareillage peut expliquer un agrandissement, un remaniement, une restauration...
- Les éléments de façade peuvent indiquer visuellement à quel saint patron est dédié le lieu (statuaire), sa datation (date ou inscription), le commanditaire (armoiries)...
- Le plan au sol, la manière de construire, le style des sculptures et des décors peuvent permettre d'appréhender la période de construction, des ajouts, des remaniements...
- La présence d'armoiries signale le lien avec des seigneuries prééminencières et peut être le fondateur lui-même.
- Format du clocher, présence de trou de boulin, éléments de remplissage...

Exemples de contenus à aborder lors de la visite d'un édifice religieux

- Situation géographique.
- Environnement et élément extérieur en lien avec l'édifice : croix, fontaine, cimetière, presbytère, ancienne seigneurie, bâti vernaculaire...
- Contexte historique de la fondation, construction, commanditaire.
- Caractéristique et vocation du lieu : cathédrale, basilique, église, chapelle ?
- Seigneurie et prééminences.
- Architecture et style.
- Évolution architecturale.
- Forme du plan au sol.
- Orientation de l'édifice.
- Saint patron honoré.
- Différentes dénominations.
- Mobilier et éléments remarquables protégés et non protégés.
- Iconographie et symbolique religieuse.
- Restaurations.
- Évolution de la disposition intérieure en lien avec l'évolution de la liturgie.
- Christianisation de la Bretagne.
- Histoire propre au lieu.
- Légende et anecdote.

Recherche des données > les sources

- **Plan et sources** : éléments essentiels à la construction des contenus.
- Approche historique et scientifique qui valide et vérifie les informations, les faits, leur donne une vraie valeur, une consistance.
- Attention aux sources utilisées ! regard critique et humilité.

- Rechercher de manière **large** puis **ciblée selon les thèmes** que l'on souhaite aborder.
- Nécessité d'obtenir plus d'informations que le besoin réel de la visite pour pouvoir élargir le propos, approfondir en fonction des attentes et de l'intérêt des visiteurs, répondre aux questions...

- Acquérir et parfaire ses connaissances par toutes les données et les médias spécialisés.
- Trouver des personnes ressources « fiables » pour les savoirs lacunaires.
- Interroger des experts, spécialistes, historiens locaux professionnels ou non professionnels, le responsable de la paroisse, l'association d'histoire locale, la commission diocésaine d'art sacré, un médiateur, un architecte...

Quelles données rechercher ?

- Plan,
- Inventaires,
- Historique,
- Descriptif,
- Bulletins paroissiaux,
- Bulletins municipaux,
- Diagnostic avant restauration,
- Compte-rendu de restauration,
- Devis et facture de travaux ou d'acquisition de mobilier,
- Compte-rendu des réunions des associations et comités chapelle,
- Aveu et dénombrement de seigneurie, inventaire après décès,
- Articles divers,
- Articles de presse,
- Informations spécialisées sur une période, un mobilier, un décor, une iconographie...
- Iconographies : gravure, photographie, cartes postales...
- ...

Où rechercher ces données ?

- Inventaires Mérimée (patrimoine architectural) et Palissy (patrimoine mobilier) sur la [Plateforme ouverte du patrimoine](#).
- Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne : [patrimoine.bzh](#).
- Archives municipales et des services techniques municipaux.
- Archives paroissiales (bulletins paroissiaux) et diocésaines.
- Archives des associations et comités chapelle.
- Archives départementales du Morbihan, [archives en ligne](#).
- Service régional de l'inventaire.
- Société polymathique du Morbihan.
- Association locale d'histoire et de patrimoine.
- Bibliothèque municipale.
- Ouvrages de référence, traitant de l'histoire et du patrimoine local et breton.
- Bibliothèque numérique Bretonne et européenne.
- Bretania > plateforme aux multiples supports et contributeurs : Bécédia, Cartolis, Collection des musées de Bretagne, Gallica...
- CMN
- Encyclopédia Universalis en ligne et Larousse
- Lumni (scolaire)
- Cairn, Persée, Academia

2- Poser le cadre

➔ Définir les **objectifs** de la visite guidée proposée en se questionnant.

Pour qui ?

Des individuels, des groupes. Définir et s'adapter aux publics ciblés. Quelles sont ses besoins et ses attentes ?

Pourquoi ?

Le choix du site, du monument : lien affectif avec le lieu, volonté de partage...

Quel est le parcours ?

Extérieur, intérieur, multi sites...

Ne pas oublier l'environnement.

Un cheminement progressif structure la visite.

Combien de temps ?

Temps de visite en adéquation avec les publics accueillis.

Visite traditionnelle : de 1 à 2h.

Quels sont les thèmes principaux à aborder ? Quelles sont les œuvres les plus remarquables ?

Contrainte de temps et adaptation aux publics amènent à se focaliser sur les éléments principaux.

Comment ?

- **In situ** : une visite ne se construit pas uniquement dans son bureau.
- Le **ressenti** et **l'observation** du lieu sont essentiels et vont rendre logique le plan de visite.
- Être soi-même **curieux** et **partager** cette curiosité avec les participants.
- Amener le visiteur à **comprendre**, observer plutôt qu'apprendre.
- Être **clair, concret, concis** et **pédagogue**.
- Communiquer le jargon, nommer les éléments et les expliquer : le public aime pouvoir réutiliser les connaissances acquises et les nouveaux mots, pour les transmettre à son tour.

En tant que guide, d'accompagnant, de transmetteur, vous êtes en position de « sachant »,
Mais...

- Cela ne veut pas dire que vous devez transmettre tout ce que vous savez du lieu.
 - Une visite n'est pas un cours magistral d'histoire, d'histoire de l'art ni d'architecture.
 - Ne perdez pas votre public dans trop de détails ou d'explications.
 - Ne les inondez pas de dates, d'informations historiques et techniques.
 - Ne faites pas un monologue monocorde.
- ➔ Une visite doit être **vivante, didactique, conviviale**, une expérience agréable et instructive.

3- Construire la visite

Plan détaillé et circuit

Construire la visite à partir d'un **plan** détaillé et du **circuit**.

- Le plan structure le contenu de la visite.
- Le circuit de visite projette le cheminement, le parcours de visite.

→ Élaborer un plan de visite

- Identifier les thèmes abordés durant la visite.
- Partir du général pour aller vers le particulier.
- Commencer par l'extérieur de l'édifice puis progresser vers l'intérieur.
- Rythmer la visite en créant des « modules » thématiques équilibrés.
- Sélectionner et synthétiser les informations à transmettre en fonction de la particularité des lieux.

Sélectionner ne veut pas dire amoindrir le contenu.

- Rassembler les informations et sources collectées dans le plan thématique.

Le plan permet d'identifier les informations et sources manquantes ou à approfondir lors des recherches.

Rédiger la visite

Phase essentielle même si elle n'est pas obligatoire pour :

- s'approprier les informations,
 - vérifier que l'on dispose de toutes les données sur les thématiques identifiées,
 - équilibrer les thématiques,
 - s'assurer de la cohérence d'ensemble, de l'effort de compréhension et de la progression,
 - éviter les doublons,
 - épurer les contenus si nécessaire,
 - mémoriser la visite pour se détacher de ses notes,
 - conserver une trace de la visite,
 - la faire évoluer en fonction des constats et observations suite à l'animation de la visite, des questionnements des visiteurs et des nouvelles recherches et données acquises.
- Une visite n'est pas figée.

Tester

Se mettre en situation avec ou sans public pour tester la visite et calibrer son temps, avant de l'animer réellement devant un groupe.

- Tester in situ :
 - auprès de proches, amis et familles.
 - ou en autonomie.
- Répétition qui permet d'être plus à l'aise le jour J.

4- Organiser et communiquer

Individuels ou groupes ?

Les groupes déjà constitués sollicitent une visite à date fixe. Public plus homogène.

Les individuels doivent être informés de la visite proposée. Public plus hétérogène.

Autorisation : demander l'autorisation nécessaire auprès de l'affectataire et du propriétaire des lieux.

À définir :

- La jauge maximale des participants : taille importante pour la qualité de la visite autant pour le guide que pour les participants. Taille idéale autour de 20 personnes.
- La participation financière éventuelle : visite gratuite, payante, en libre participation. Penser en amont à la manière d'accueillir un don volontaire pour l'entretien du lieu...
- La date et l'horaire de la visite :
À programmer en fonction de l'activité culturelle de l'édifice (cérémonies), du public ciblé (locaux, touristes, adultes, enfants...), d'autres éléments telles que les conditions climatiques plus clémentes aux beaux jours...
- Si église : prendre en compte le fait qu'il puisse y avoir des événements qui empêcheraient l'accès au lieu (enterrements).
- Profiter de la communication et de l'attention des visiteurs potentiels lors d'événements nationaux : Nuit des églises, Journées Européennes du Patrimoine, Journée du patrimoine de pays, Journée de l'architecture...
- Constat : majorité des visites guidées proposées à la période estivale et pendant les vacances scolaires quand les touristes sont présents, mais parfois au dépend des locaux.

Communiquer

Il ne suffit pas de construire et proposer une visite pour attirer les participants, il faut aussi le FAIRE SAVOIR !

Communiquer via :

- La paroisse, le diocèse, la mairie, la médiathèque, l'office de tourisme, les commerces locaux, les lieux de diffusion culturelle... par la communication des informations sur la visite proposée qui pourront être rediffusées dans les bulletins paroissiaux et municipaux, sur les sites Internet de la paroisse, du diocèse, de la mairie et de l'office de tourisme, relayées sur les réseaux sociaux de ces entités et auprès d'abonnés, par la diffusion de dépliants/affiches dans des lieux stratégiques.
- Les médias : presse quotidienne régionale, radio, réseaux sociaux, sites Internet...

Informations à communiquer et faire paraître sur un support de communication :

- Titre de la visite / nom du monument,
- Date et horaire de la visite,
- Présentation succincte et attractive de la visite proposée pour donner envie,
- Lieu du rendez-vous,
- Tarif,
- Réservation ou inscription conseillée/obligatoire, notamment si jauge limitée,
- Numéro de téléphone et/ou mail pour les renseignements et la réservation.
- Une belle photo de l'édifice.

5- Animer la visite

Au début de la visite :

Demander aux participants d'où ils viennent, si c'est la première fois qu'ils visitent ce lieu.

Introduire, se présenter et présenter la visite, son déroulement, sa durée et les consignes de sécurité éventuelles.

Pendant la visite :

- Amener le visiteur à observer ce qu'il n'aurait peut-être pas vu par lui-même.
- Illustrer le discours par des visuels pour aider à la compréhension : plan, photos, archives...
- Faire des comparaisons avec d'autres monuments.
- Introduire des approches différentes et complémentaires au discours.
- Tenter de favoriser les interactions, en questionnant le public.
- Demander aux participants s'ils vous entendent correctement, si « tout est clair » pour eux, s'ils ont des questions, s'ils ont déjà observé des similitudes dans d'autres sites visités.

À la fin de la visite :

Conclure, rappeler les informations importantes, répondre aux questions, remercier les participants et essayer d'obtenir leur retour d'expérience.

En pratique : quelques conseils

- Avoir les deux mains libres.
Prévoir un petit sac, type tote bag, pour contenir les supports à présenter, un pointeur, une bouteille d'eau, un bonbon à sucer.
- Parler fort, distinctement et à débit modéré.
Travailler la voix et le débit.
Apprendre à prendre la parole en public et gérer son stress.
S'équiper d'un porte-voix pour les grands groupes.
- Guider sans rédaction.
Se détacher de ses notes pour éviter de se focaliser sur sa rédaction et avoir une présentation plus naturelle.
Conserver sur soi le plan thématique ou des mots clés en cas de besoin.
Vous aurez suffisamment de connaissances pour aborder tous les sujets du plan.

Des situations qui perturbent la visite... quelle attitude adopter ?

- Personne qui monopolise la parole du guide.
- Personne qui semble distraite et décoche de la visite.
- Personne qui pose une question dont vous n'avez pas la réponse.
- Personne qui contredit votre propos.
- Nuisance sonore et événement non prévus.

5- Différentes formes de visites guidées

Visite traditionnelle construite de la manière présentée précédemment : Chapelle Saint-Quirin à Brec'h.

Visite chronologique privilégiée pour des sites marqués par de grands faits historiques ou présentant des plusieurs monuments construits au fil des siècles et des évolutions architecturales importantes.

Exemples : Sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, ancien monastère de La Chartreuse à Brec'h.

Visite thématique

Autour de l'évolution des styles architecturaux et de la configuration des édifices religieux.

Autour d'un mobilier, d'un décor : retable, peinture, statuaire, calvaire...

Nécessite de maîtriser un sujet particulier, plus adapté à un public amateur.

Visite itinérante

Visite de plusieurs édifices et sites présentant un lien ou non.

Nécessite plus de temps qu'une visite traditionnelle d'un édifice et de maîtriser un planning intégrant temps de déplacement et temps de visite.

Penser le déplacement : covoiturage et retour au point de départ.

Exemple : l'Art dans les chapelles.

Visite flash

Visite très courte (de 15 à 30 minutes) centrée sur une œuvre, un décor, un sujet.
Souvent proposée dans les musées.

Visite insolite

Découverte d'un site ou monument sous un angle différent, accès à des parties habituellement non accessibles aux publics...

Visite permettant de monter au clocher, de découvrir l'orgue, la sacristie, les objets sacrés non présentés...

Visite contée, théâtralisée, décalée

Avec un conteur, des comédiens, un scénario et une mise en scène.

Visite avec manipulation ou pratique créative et artistique

Balade dessinée, visite combinée avec un atelier de modelage, de linogravure...

Avec un intervenant professionnel ou amateur.

Visite randonnée, balade gourmande

Combiner randonnée et visite du patrimoine, dégustation de produits locaux.



Virginie Morgant Le Diffon
Mille et un lieux
contact@mille-et-un-lieux.com
06 76 80 15 92

AVERTISSEMENT :

Ce support de formation a été créé spécifiquement par l'intervenante pour un usage exclusif des participants à cette formation organisée via l'Institut Athénée du diocèse de vannes.

Ce document est destiné uniquement à un usage personnel et privé par les participants à la formation. Toute distribution, communication ou mise à disposition à des tiers sans l'autorisation expresse écrite du formateur est strictement interdite.

Les participants s'engagent à respecter cette restriction et à ne pas céder, partager ou diffuser ces documents à des tiers sans l'autorisation préalable du formateur.